



CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE SPÉCIALISATION DEUX-ROUES

CONTEXTE

Depuis 2017, le titre professionnel ECSR vient remplacer le BEP CASER comme formation obligatoire et suffisante pour toute personne souhaitant occuper la fonction de moniteur au sein d'une école de conduite. L'option « deux-roues » est intégré comme CCS de ce titre.

DISPOSITIFS DE SUIVI

- Feuilles de présence
- Attestation de stage

DISPENSATEUR DE FORMATION

- Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences.

VALIDATION DES ACQUIS

- Examen

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes expositives (collectives ou individuelle)
- Magistrale -Démonstrative
- Interrogative
- Méthode active (collective ou individuelle)
- De la découverte

Pratique :

- Piste privée
- Parc de véhicules
- Maquettes (mécanique)
- Fiches pédagogiques
- Livret d'apprentissage élève
- REMC

Théorique :

- Salles de cours équipées
- Ordinateurs
- Vidéoprojecteurs
- Maquettes murales
- Bibliothèque / Vidéothèque
- REMC
- Cours conçus par notre équipe pédagogique

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Inscription possible sous 48h auprès du secrétariat

LIEU ET NATURE DE L'ACTION

CF3D, 1698 Route de Saint Genix, 38490 AOSTE

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUES

M. LETONDOR

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

TARIFS ET FINANCEMENTS

- A partir de 3 400.00€ TTC

RNCP35329

PRÉ-REQUIS

- Enseignants de la conduite diplômés du Titre Professionnel d'Enseignement de la conduite et de la sécurité routière.
- Être titulaire de la catégorie A

DURÉE

- 210 heures

OBJECTIFS ET SANCTIONS DE LA FORMATION

- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à 2 roues hors circulation.
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à 2 roues en circulation
- Enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à 2 roues.

CONTENU DE LA FORMATION

Le cadre réglementaire spécifique à la conduite des véhicules à 2 roues motorisés

- L'évolution de la réglementation de la formation du conducteur et son impact sur sa compétence.
- Les réglementations s'appliquant à la conduite des véhicules à 2 roues motorisés
- Les conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des catégories des véhicules à 2 roues motorisés du permis de conduire
- Les normes et les réglementations applicables à l'usage aux véhicules deux roues motorisés
- Responsabilités et assurances

La sécurité routière des véhicules à 2 roues motorisés

- Le REMC appliqué à l'enseignement de la conduite des véhicules à 2 roues motorisés
- Le panorama du trafic des véhicules à 2 roues motorisés
- L'accidentologie relative à l'utilisation des véhicules à 2 roues motorisés : évolutions statistique ; système
- Homme / véhicule / environnement ; notions de risque routier ; analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière relatives aux véhicules à deux roues motorisés...
- Les principes généraux du développement durable appliqués à la conduite des véhicules à 2 roues motorisés
- Les typologies et préventions des risques liés à la conduite des véhicules à 2 roues motorisés
- La préparation en amont d'un voyage avec un véhicule à deux-roues motorisé
- Les équipements requis de sécurité du conducteur et des passagers

Les caractéristiques techniques des véhicules à 2 roues motorisés :

- Typologie des véhicules à 2 roues motorisés
- Les caractéristiques techniques et de fonctionnement des différents véhicules à 2 roues motorisés
- Les éléments de sécurité active et passive des véhicules à 2 roues motorisés

Les déplacements des véhicules motorisés à deux roues :

- Dynamique et forces physiques s'appliquant aux véhicules à 2 roues motorisés
- Les spécificités liées aux déplacements d'un véhicule à deux-roues motorisé selon les contextes et l'adaptation des comportements (circulation en groupe, passager et charge, ...)
- Les conséquences physiologiques et physiques de la vitesse
- Démonstration et manœuvre en sécurité en et hors circulation

L'enseignement de la conduite d'un véhicule motorisé 2 roues

- Physiologie appliquée à la conduite d'un véhicule à deux-roues motorisé : rôle et importance des organes sensoriels dans la maîtrise du véhicule et de la perception des risques
 - Psychologie appliquée à la conduite d'un véhicule motorisé à 2 roues : typologie des publics et leurs attentes ; la perception du risque et son impact sur la pédagogie de l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière d'un véhicule à 2 roues motorisés ; les principales difficultés d'apprentissage et les techniques de remédiation
 - Les particularités et les techniques du guidage à distance
 - L'anticipation de risques potentiels inhérents à l'enseignement de la conduite d'un véhicule à deux-roues motorisé
 - La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule à deux-roues motorisé hors circulation
 - La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule à deux-roues motorisé en circulation
 - Les techniques d'évaluation appliquées à une séance de formation à la conduite d'un véhicule à deux-roues motorisé 28.
- L'application des consignes de sécurité et d'alerte en cas d'accident



CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE SPÉCIALISATION DEUX-ROUES

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ;
- D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

100 %
de réussite
en 2023

Tous les candidats ayant obtenus leur diplôme se sont insérés dans le métier visé